



Mon ex-femme est directrice d'école et se croit intouchable

Par **fame**, le **08/12/2008** à **12:40**

Je suis divorcé depuis 4 ans. Mon ex-femme néglige notre fils de 8 ans (il ne sait toujours pas se laver, s'habiller, déshabiller, lacer ses chaussures, manger proprement seul, tenir ses couverts). Lorsqu'il vient chez nous, la 1ère chose que nous faisons, c'est le doucher, lui couper les ongles des pieds car ce n'est jamais fait, et lui nettoyer les oreilles.

De plus, elle lui fait porter des vêtements trop petits, voir même de fille. Lorsqu'elle lui achète des chaussures, elle prend automatiquement 2 pointures au dessus, ainsi il les portera plus longtemps. Elle est très près de ses sous.

Elle lui tient des propos haineux à mon encontre (mon fils se confie à ma nouvelle femme).

Elle a tenu des propos diffamatoires à mon encontre auprès de la gendarmerie de son domicile et auprès de sa voisine.

Elle joue un rôle de femme persécutée auprès de son entourage alors que j'ai refait ma vie depuis des années, je me moque totalement d'elle, je n'ai pas de temps à perdre pour soit-disant roder autour de chez elle.

Elle est directrice d'école, et pour cette raison, elle clame qu'elle est intouchable. Jusqu'à présent, elle est arrivée à berner tout son petit monde (juge, psychologue, et ses collègues de travail).

Elle est allée jusqu'à demander une interdiction de sortie de territoire en dissimulant une partie du jugement de divorce qui justement m'autorisait à voyager à l'étranger et en jouant la comédie : soit disant possibilité "enlèvement d'enfant". Elle a réussi à gacher nos vacances.

Je ne vous parle même pas de tous les coups bas que nous avons dû essuyer.

Que pouvons-nous faire, aidez-nous.